



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-58116>

Département(s) de publication : **16**

Annonce n° **24-58116**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Conseil Départemental de la Charente

**Correspondant :** Le Président

**Adresse :** 31 boulevard Emile Roux, CS 60 000, 16917 ANGOULEME

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0516095000

**Télécopieur :** 0516095186

**Courriel :** [marchespublics@lacharente.fr](mailto:marchespublics@lacharente.fr)

**Adresse internet :** <http://www.lacharente.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://marchespublics.lacharente.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Fourniture d'actes de biologie pour les besoins du Centre départemental de santé sexuelle du Département de la Charente

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Prestations réalisées pour le centre départemental de santé sexuelle et plus ponctuellement pour le centre de lutte anti-tuberculose

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum mono-attributaire - montant minimum 1 000,00 euros HT - montant maximum 50 000,00 euros HT sur la durée totale du marché

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Valeur technique : 90%
- Prix : 10%

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 14/06/2024 à 17:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**  
2024S0132

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral,

accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRI31 Valeur estimée hors TVA : entre 1 000,00 euro(s) et 50 000,00 euro(s)  
Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : OUI Marchés réservés : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers, 15 rue de Blossac, Hôtel Gilbert, BP 541 86020 Poitiers  
Tél : 0549607919 Fax : 0549606809 Mel : [greffe.ta-poitiers@juradm.fr](mailto:greffe.ta-poitiers@juradm.fr) Web : <http://www.ta-poitiers.juradm.fr/ta/poitiers> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de POITIERS sur le fondement : - soit de l'article L 551-1 (référé précontractuel) du code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Tout recours contentieux notifié par fax au pouvoir adjudicateur devra obligatoirement l'être à l'adresse courriel suivante : [marchespublics@lacharente.fr](mailto:marchespublics@lacharente.fr) Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://marchespublics.lacharente.fr>

## Section 12 - Adresses complémentaires

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :** CONSEIL DEPARTEMENTAL : Morgan LE QUINTREC ou Stéphane QUELARD

**Adresse :** PFAS / DJCP / Service Commande Publique, 31 boulevard Emile Roux, CS 60 000, 16917 ANGOULEME

**Coordonnées :**

**Télécopieur :** 0516095186

**Adresse internet :** <http://marchespublics.lacharente.fr>

## Section 14 - Informations complémentaires

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 17/05/2024